



## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RISQUES SANITAIRES ET TECHNOLOGIQUES

<b>Rôle</b>	Concourir à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi, dans le département, des politiques publiques dans les domaines de protection de l'environnement, de gestion durable des ressources naturelles et de prévention des risques sanitaires et technologiques. Emettre un avis sur les projets d'actes réglementaires et individuels en matière d'installations classées, de déchets, de protection de la qualité de l'air et l'atmosphère, de police de l'eau et des milieux aquatiques, de polices administratives spéciales liées à l'eau, destinées à la consommation humaine et d'eaux minérales naturelles, de piscines et de baignades, des risques sanitaires liés à l'habitat et de lutte contre les moustiques. Examiner toute question intéressant la santé publique et liée à l'environnement, et être associé à tout plan ou programme d'action dans ces domaines de compétence.
<b>Présidence</b>	Préfet
<b>Composition de la commission</b>	Représentants des services de l'Etat, représentants d'associations et organismes agréés de consommateurs de pêche et de protection de l'environnement, de professions et d'experts ayant leur activité dans les domaines de compétence du conseil, représentants de la profession du bâtiment, deux personnalités qualifiées dont un médecin.
<b>Représentants UMO</b>	3 maires titulaires, 3 maires suppléants.
<b>Textes de référence</b>	Décret n° 83-1025 du 28 nov. 1983 / Décret n° 88-573 du 5 mai 1988 / Ordonnance n°2004-637 du 1 <sup>er</sup> juil. 2004
<b>Fréquence des réunions</b>	1 fois / mois
<b>Lieu des réunions</b>	Préfecture

COMPOSITION	Commune	Représentée par	M(maire) A (adjoint) CM (cons.mun) Pdt EPCI
Titulaires	Creil	Jean-Claude VILLEMALIN	M
	Saint-Sauveur	Jean-Claude GRANIER	M
	Warluis	Anne-Marie DUMOULIN	M
Suppléants	Coudun	Joseph SANGUINETTE	M
	Villers-Sain-Paul	Gérard WEYN	M
	Auchy la Montagne	Alain ROUSSELLE	M

*Date de désignation : janvier 2010*